

Formation - Sensibilisation sur le Risque Explosif

👤 8 personnes maximum

🕒 1/2 journée

🎯 OBJECTIFS

Conformément aux dispositions réglementaires, à l'issue de la formation, la Direction ainsi que les salariés seront en capacité de :

- Sensibiliser le personnel aux risques liés aux « ATmosphères EXplosives »
- Appréhender le principe du zonage ATEX afin de prévenir les risques professionnels.
- Connaître et de faire appliquer les procédures de prévention dans la cadre d'une exposition au risque ATEX.

👥 PUBLIC CONCERNÉ

- Direction
- Salariés en charge de la sécurité au sein de l'entreprise.

📁 CONTENU DE LA FORMATION

Partie Théorique :

- Le phénomène explosion (définition, LIE/LSE, la signalisation, le marquage ATEX)
- Identification des différentes sources explosives au sein de l'entreprise
- Le management du risque explosif au sein de l'entreprise.

Partie Pratique : Présentation de différents scénarios relatif au risque d'explosion au sein de l'entreprise (analyse du risque, procédure interne)

📄 DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

A l'issue de la formation, un diaporama sera remis à l'ensemble des participants.

📄 TEXTE(S) DE LOI

La directive européenne ATEX 1999/92/CE a été transposée en droit français notamment par les textes suivants :

- Article R. 4216-31 du Code du travail relatif à la prévention des explosions sur les lieux de travail,
- Article L 4141-2 du code du travail qui précise une formation spécifique du travailleur aux risques à son poste de travail,
- Articles R. 4227-42 à R. 4227-54 du Code du travail relatifs à la prévention des explosions,
- Arrêté du 8 juillet 2003 relatif à la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à une atmosphère explosive.